



Distr.: GÉNÉRALE

IDB.25/7
2 mai 2002

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Conseil du développement industriel

Vingt-cinquième session

Vienne, 15 et 16 mai 2002

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS RELATIVES AUX ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES, NON GOUVERNEMENTALES, GOUVERNEMENTALES ET AUTRES

Demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales

Note du Directeur général

Le présent document contient des renseignements sur l'organisation non gouvernementale suivante qui a demandé à bénéficier du statut consultatif auprès de l'ONUDI: Organisation internationale de perspective mondiale.

1. Conformément à l'alinéa b) du paragraphe 1 de l'article 19 de l'Acte constitutif de l'ONUDI et aux Directives concernant les relations de l'ONUDI avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41), et notamment au paragraphe 17 de l'annexe à ces directives, des renseignements sur une organisation (ONG) souhaitant bénéficier du statut consultatif auprès de l'ONUDI sont communiqués ci-joint aux membres du Conseil (voir à l'annexe). Des précisions sur elle peuvent être obtenues auprès du Secrétariat.

2. Aux termes du paragraphe 17 de l'annexe des Directives, le Conseil établit des procédures appropriées pour l'examen des demandes de statut consultatif présentées par des ONG. Pour faciliter et accélérer son travail, le Conseil pourrait suivre l'usage établi aux précédentes sessions et prier son bureau d'examiner les demandes de cette organisation ainsi que les renseignements à son sujet figurant à l'annexe du présent document, et de lui présenter ses recommandations pour examen à sa présente session.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

Annexe

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES SOLLICITANT LE STATUT CONSULTATIF

Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

* * * * *

ORGANISATION INTERNATIONALE DE PERSPECTIVE MONDIALE

Historique

Fondée à Portland dans l'Oregon (États-Unis d'Amérique) en 1950, l'Organisation internationale de perspective mondiale est devenue en 1978 un organe directeur fédérateur agissant en partenariat avec des bureaux d'appui indépendants sis en Afrique du Sud, en Australie, au Canada, aux États-Unis d'Amérique et en Nouvelle-Zélande. D'autres bureaux d'appui ont été ouverts plus tard dans plusieurs autres pays, dont l'Autriche.

L'Organisation internationale de perspective mondiale est un réseau international d'organismes humanitaires œuvrant pour le bien-être de tous, en particulier des enfants, dans les cas d'aide humanitaire d'urgence et les projets de relèvement et de développement durable. Grâce à ses efforts en matière de secours d'urgence, d'éducation, de soins de santé, de développement économique et de promotion de la justice, elle aide les collectivités défavorisées à se prendre en charge. En 2001, elle a mobilisé en espèces et en nature un équivalent de 964 millions de dollars auprès des donateurs privés et publics en faveur de programmes dans 92 pays de cinq continents. Ces programmes ont permis à environ 14 000 membres du personnel de l'Organisation – dont 97 % sont basés dans leurs propres pays – de prêter assistance à quelque 75 millions de personnes.

Statuts

Disponibles

Structure des organes directeurs et administration

- Président
- Directeurs

- Chaque organisation membre garde son autonomie tout en œuvrant au sein du réseau de l'Organisation internationale de perspective mondiale. Tous les membres disposent d'un nombre égal de voix au conseil international de l'Organisation.

Activités liées aux travaux de l'ONUDI

Les activités de l'Organisation internationale de perspective mondiale couvrent les secours d'urgence, l'éducation, les soins de santé, le développement économique et la promotion de la justice, et en l'espèce c'est le développement économique qui a trait en particulier aux travaux de l'ONUDI. Au sein de l'Organisation internationale, le développement économique se divise en deux grandes catégories:

- Le développement des microentreprises, qui est un domaine axé sur le marché et financièrement autonome, comportant le microfinancement (prêts, épargne et assurances) et les services d'aide aux entreprises (formation, commercialisation et services-conseils);
- Les activités d'assistance économique, qui sont des programmes de développement économique subventionnés, y compris l'encouragement à la création de microentreprises, la formation professionnelle et tout autre programme de développement économique.

Dans ce contexte, loin d'être un simple remède qu'on apporte, le développement des microentreprises est plutôt un moyen de développement économique à long terme et de promotion sociale.

Liens avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

Statut consultatif auprès du Conseil économique et social, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Haut Commissariat des Nations pour les réfugiés. Liens étroits de collaboration avec le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale de la santé, la CNUCED, le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Organisation mondiale du commerce, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, l'Organisation internationale du Travail, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. Il existe à Genève (Suisse) un bureau

de liaison Organisation internationale de perspective mondiale/ONU.

Liens avec des ONG/composition

L'Organisation est membre des entités suivantes: comité de liaison des organisations non gouvernementales de développement de l'Union européenne, Voluntary Organisations in Cooperation and Emergency (VOICE), Conseil international des agences bénévoles, Comité des ONG sur la condition de la femme, Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant, Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, forum d'ONG pour la santé, fédération des institutions internationales de Genève, coalition d'ONG contre les mines terrestres, Interfaith Group on Building Community around Children, Centre international de commerce et de développement durable, Réseau international des groupes d'action pour l'alimentation infantile, Groupe consultatif interinstitutions sur la santé des réfugiés.

Membre du conseil d'administration du comité d'ONG de l'UNICEF (qu'elle préside actuellement), membre du Comité directeur de la Coalition

internationale des ONG contre le recours aux enfants soldats.

Adresse du siège

Dean Hirsch, Président
Organisation internationale de perspective mondiale
Partnership Offices
800 West Chestnut Ave.
Monrovia, CA 91016-3198
(États-Unis d'Amérique)

Bureau en Autriche et représentant auprès de l'ONUDI

Elisabeth Donnaberger, Directrice du programme WV GEV
Organisation internationale de perspective mondiale – Autriche
Schottenfeldgasse 69/1
A-1070 Vienne (Autriche)
Tél.: +43-1-552 14 22-41
Télécopieur: +43-1-522 14 22-80
Adresse électronique:
elisabeth.donnaberger@worldvision.at